

18 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

**Les noms géographiques en tant qu'expressions
de culture, de patrimoine et d'identité (y compris
les questions intéressant les langues autochtones,
minoritaires et régionales et le multilinguisme)
(Groupe de travail sur les noms géographiques
et le patrimoine culturel)**

**Rapport de la Nouvelle-Zélande sur la collaboration
efficace qu'elle entretient avec les groupes autochtones**

Résumé**

Le rapport complet de la Nouvelle-Zélande donne des informations sur les moyens de collaborer efficacement avec les groupes maoris en vue de promouvoir les noms géographiques autochtones et minoritaires comme moyen de préserver et de revitaliser la culture. Les fonctions juridiques du Conseil national chargé des questions de toponymie, le New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa, consistent à recueillir des noms maoris originaux et à encourager tout un chacun à les utiliser et à les orthographier correctement. Le Conseil doit également respecter des obligations en matière de partenariat qui sont les siennes en vertu du Traité de Waitangi. Pour s'acquitter de ses fonctions, il lui faut dialoguer efficacement avec les autochtones. On trouvera dans le rapport une définition des différentes formes de collaboration existant dans le contexte néo-zélandais et les effets qu'elles ont sur les populations autochtones en ce qui concerne l'attribution de noms géographiques.

* GEGN.2/2019/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/36/CRP.36) a été établi par Wendy Shaw, Secrétaire du New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.

